

b) Le coût moyen des frais médicaux, par personne et par province, n'est disponible que pour l'année 1966. Il comprend les gains des médecins de la pratique privée, mais non les paiements faits aux résidents, aux internes et aux médecins salariés, à l'exception d'une estimation du coût des services fournis par certains médecins travaillant au sein de groupes de pratique privée et par les médecins travaillant dans le service médical des petits hôpitaux et dans des régimes subventionnés à libre participation à Terre-Neuve: Terre-Neuve, \$13.01; Île du Prince-Édouard, \$17.92; Nouvelle-Écosse, \$22.94; Nouveau-Brunswick, \$18.50; Québec, \$25.27; Ontario, \$35.55; Manitoba, \$30.86; Saskatchewan, \$30.22; Alberta, \$29.25; Colombie-Britannique, \$38.19; Yukon et Territoires du Nord-Ouest, \$10.62.

LE PROJET DE CONSTRUCTION DE BUCKMASTER'S FIELD

Question n° 366—M. Carter:

Combien a coûté en tout chacune des constructions du programme subventionné tripartite de logement de *Buckmaster's Field*?

L'hon. Paul T. Hellyer (ministre des Transports): Le coût total de chacune des constructions de *Buckmaster's Field* a été évalué à \$20,522, comprenant le coût estimatif de parachèvement du projet et l'intérêt capitalisé de \$1,982 par unité.

SAINT-JEAN-OUEST—LE PROJET DE RÉNOVATION URBAINE

Question n° 368—M. Carter:

Où en est-on au sujet du projet de rénovation urbaine de la zone de Mundy Pond, à Saint-Jean-Ouest et le gouvernement provincial de Terre-Neuve a-t-il fait part de son accord au sujet de la réalisation de ce projet?

L'hon. Paul T. Hellyer (ministre des Transports): La ville de Saint-Jean (Terre-Neuve) s'occupe présentement de la préparation du programme de rénovation urbaine de la zone Mundy Pond, qui devrait être complétée d'ici à la fin de l'année. Le gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador a fait part de son désir de poursuivre la préparation de ce programme et de le mettre en œuvre.

L'ASSISTANCE AUX PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT PAR DES ÉQUIPES DE SPÉCIALISTES CANADIENS

Question n° 375—M. Skoberg:

1. Dans quelles régions y a-t-il des équipes canadiennes de spécialistes en agriculture qui prêtent leur assistance aux pays en voie de développement?

2. Quels sont les titres de compétence des membres de chaque équipe, de combien de membres se compose chacune d'elles et l'un de ces membres a-t-il effectivement exploité une ferme?

[L'hon. M. Munro.]

3. Quelle expérience pratique dans le domaine de l'exploitation agricole ont les membres de l'équipe qui se trouve actuellement en Tanzanie?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): 1. Les équipes canadiennes de spécialistes en agriculture prêtent leur assistance à la Tanzanie ainsi qu'à l'Inde et à la Malaysia.

2. Les champs de compétence des membres de l'équipe sont les suivants: en Tanzanie, le génie agricole, l'élevage, la pédologie, la culture du blé et l'économie agricole; en Inde et Malaysia, la pédologie et l'agronomie. L'équipe de la Tanzanie comprend 5 membres et celle de l'Inde et de la Malaysia 2. Tous ont déjà exploité une ferme.

3. Les membres qui travaillent en Tanzanie sont des spécialistes en génie agricole, en élevage, en pédologie, en culture du blé et en économie agricole.

LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RURAL AU QUÉBEC

Question n° 404—M. Coates:

Pour chacun des quatre programmes mis en œuvre au Québec en vertu de l'accord relatif au FODER, quel a été le coût total de chaque programme, quel en était l'objectif, et quelle part des frais le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec ont-ils respectivement assumée?

M. Russell C. Honey (secrétaire parlementaire du ministre des Forêts et du Développement rural): Comme aucun de ces programmes n'est achevé, leur coût total n'est pas encore connu.

LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RURAL AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Question n° 405—M. Coates:

Pour chacun des vingt-trois programmes mis en œuvre au Nouveau-Brunswick en vertu de l'accord relatif au FODER, quel a été le coût total de chaque programme, quel en était l'objectif, et quelle part des frais le gouvernement fédéral et le gouvernement du Nouveau-Brunswick ont-ils respectivement assumée?

M. Russell C. Honey (secrétaire parlementaire du ministre des Forêts et du Développement rural): Comme aucun de ces programmes n'est achevé, leur coût total n'est pas encore connu.

LE SIÈGE DU CONSEIL DES PORTS NATIONAUX

Question n° 416—M. Fortin:

1. Depuis mai 1948, le Conseil des ports nationaux a-t-il refusé de payer pour les services d'aqueduc et d'égout fournis par la ville de Québec et, si oui, pourquoi?

2. Existe-t-il un litige? Si oui, quelle est la réclamation de la ville?